

1. Identification de la substance/préparation et identification de l'entreprise/engagement
1.1 Identifiant du produit Dénomination

commerciale : Code produit :

Q Force 256
 348

1.2 Utilisations identifiées et pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange :

Numéro d'enregistrement à l'EPA : 10324-141-150

Désinfectant. Ce produit doit être dilué avant toute utilisation. Pour obtenir des informations complémentaires, consulter l'étiquette du produit enregistré à l'EPA. Toute autre utilisation contraire à celle prévue est déconseillée.

Informations relatives à la dilution du produit : Désinfectant n'entrant pas en contact avec les aliments : ½ once par gallon. Consulter l'étiquette d'enregistrement à l'EPA pour connaître les instructions relatives à la dilution/l'application du produit.

1.3 Coordonnées du fournisseur sur la fiche de données de sécurité

Entreprise :

 Anderson Chemical Company
 325 South Davis Avenue
 Litchfield, MN 55355
 Numéro de téléphone : 320-693-2477
 Site web : www.accomn.com

Préparé par :

Coordinateur SDS

Date de préparation :

 10/30/2015 **Version 4**
1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence : 800-424-9300 (CHEMTREC)

2. Identification des dangers
2.1 Présentation générale des situations d'urgence

Aspect :

Solution transparente avec odeur caractéristique

Déclarations de mise en garde :

 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
 Dangereux en cas d'ingestion

Classification GHS
Santé

Lésion grave/irritation oculaire

Catégorie 1

Corrosion/irritation de la peau

Catégorie 1B

Toxicité aiguë - Orale

Catégorie 4

Toxicité aiguë - Dermique

Catégorie 4

Produit à l'utilisation/la dilution

Lésion grave/irritation oculaire

Catégorie 2B

2.2 Éléments d'étiquette GHS, notamment déclarations de mise en garde


Pictogrammes/symboles de danger

Mot de signalement :

DANGER!

Mentions de danger :

H302 : Dangereux en cas d'ingestion

H312 : Dangereux en cas de contact avec la peau

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Déclarations de mise en garde :

Prévention

P262 : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements

P264 : Laver abondamment les zones infectées après la manipulation du produit

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit

P280 : Porter des gants et masques de protection, ainsi que des protections du visage et des pieds

Réponse

P301+312+330+331 : EN CAS D'INGESTION : Rincer abondamment la bouche. Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. NE PAS provoquer le vomissement.

P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau

P304+ P340 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact, si cela est possible et sans danger, et continuer de rincer

P310 : Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P363 : Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser

Stockage

P233 : Le récipient doit toujours être soigneusement fermé

P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine

P501 : Éliminer le contenu et le récipient dans une installation approuvée pour l'élimination des déchets.

Produit à l'utilisation/la dilution	
Pictogrammes/symboles de danger	Aucun
Mot de signallement :	Avertissement
Mentions de danger :	H320 : Cause une irritation oculaire
Déclarations de mise en garde :	Prévention P264 : Laver abondamment les zones infectées après la manipulation du produit
	Réponse P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact, si cela est possible et sans danger, et continuer de rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Aucune information disponible

3. Composition/information sur les ingrédients

3.1 Information sur les composants et impuretés

Nom chimique	CAS numéro(s)	Classification GHS	Concentration, %
Alkyle (C ₁₂₋₁₆) Chlorure de diméthylbenzyl ammonium	68424-85-1	Lésion grave/irritation oculaire : Catégorie 1, Corrosion/irritation de la peau : Catégorie 1B, Toxicité aiguë - Orale : Catégorie 3, Toxicité aiguë - Dermique : Catégorie 3; H301, H314, H318	>=16,9-<=17,7
Chlorure de didécyl diméthyl ammonium	7173-51-5		
EDTA tétrasodique	64-02-8	Lésion grave/irritation oculaire : Catégorie 2B, Toxicité Aiguë - Orale : Catégorie 4; H302, H319	>=2,9-<=3,2
<i>Tensioactif-Choisir entre aucun surfactant, surfactant non-ionique spécifique ou oxyde d'amine</i>			>=2,3-<=2,5
Surfactant non-ionique	Voir liste*	Lésion grave/irritation oculaire : Catégorie 1, Toxicité aiguë - Orale : Catégorie 4; H302, H318	
<i>Oxyde d'amine-Choisir oxyde d'amine d'octyldiméthyl ou oxyde d'amine de lauryldiméthyl</i>			
Oxyde d'amine d'octyldiméthyl	2605-78-9	Lésion grave/irritation oculaire : Catégorie 2A, Corrosion/Irritation de la peau : Catégorie 2; H315, H319	
Oxyde d'amine de lauryldiméthyl	1643-20-5	Lésion grave/irritation oculaire : Catégorie 1, Corrosion/Irritation de la peau : Catégorie 2; H315, H318	
Autres composants		Non classifié	Équilibre

* Liste de surfactants non-ionique utilisés à partir de la Déclaration confidentielle de formule : 9003-11-6, 9016-45-9, 34398-01-1, 66455-15-0, 68131-39-5, 68131-40-8, 68439-46-3, 68551-12-2, 78330-20-8

Produit à l'utilisation/la dilution

À la connaissance du fournisseur, ce produit ne contient aucun ingrédient dangereux dans des quantités nécessitant l'élaboration d'un rapport, conformément à la réglementation locale.

4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux : Présenter cette fiche de données de sécurité au personnel médical. Ne pas laisser la personne blessée sans surveillance. Isoler les vêtements exposés pour les nettoyer avant leur réutilisation.

Contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, et continuer de rincer les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Maintenir les paupières écartées pour garantir le rinçage de la totalité de la surface des yeux et des paupières à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Retirer immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Laver les zones affectées à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion : NE PAS provoquer le vomissement. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente ou en convulsion. Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

En cas d'inhalation : Faire sortir la victime à l'air frais. Consulter un médecin en cas d'irritation des voies respiratoires ou si la respiration devient difficile.

Produit à l'utilisation/la dilution

Contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact, si cela est possible et sans danger, et continuer de rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Aucun effet indésirable connu n'a été rapporté après un contact avec la peau. Rincer à l'eau pendant quelques minutes.

Ingestion : En cas d'apparition de symptômes, consulter un médecin.

En cas d'inhalation : Aucune mesure spécifique n'est préconisée. Traiter les symptômes.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Les symptômes et effets indésirables connus les plus importants sont décrits sur l'étiquette (section 2.2) et/ou dans la section 11. Effets corrosifs. Les symptômes peuvent inclure des picotements, larmoiements, rougeurs, gonflements et une vision floue. Peut provoquer des lésions oculaires permanentes, notamment une cécité. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut aggraver les lésions cutanées existantes. L'inhalation des brouillards de vaporisation peut aggraver les troubles respiratoires chroniques existants tels que l'asthme, l'emphysème ou la bronchite.

4.3 Indication de toute attention médicale et traitement spécial immédiatement nécessaire

Note destinée au médecin : Tous les traitements doivent être délivrés sur la base des signes et symptômes de détresse observés chez le patient. Il convient de tenir compte du fait qu'une surexposition à des matières autres que celles décrites dans ce produit peut être apparue. Traiter les symptômes.

5. Mesures de lutte contre les incendies

Point d'éclair et méthode : Aucun

5.1 Produit d'extinction

Moyens d'extinction adéquats :

Produit non inflammable

Utiliser un moyen d'extinction adapté à la matière qui brûle

Aucune donnée disponible

Moyens d'extinction inadéquats :

5.2 Dangers spécifiques liés à la substance ou au mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre les incendies :

Le récipient peut se briser au contact de la chaleur

Sur la combustion ou la décomposition thermique :

Peut contenir des oxydes de carbone, oxydes d'azote

5.3 Conseils destinés aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers :

Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH (ou équivalent) et un équipement de protection complet.

Méthodes spécifiques de lutte contre les incendies :

Aucune méthode spécifique n'est préconisée. Déplacer les récipients à distance du feu si ce déplacement peut se faire sans risque. Faire refroidir les récipients exposés au feu au moyen d'eau. Contient des liquides extincteurs par endiguement.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

La zone de déversement peut être glissante. Porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).

6.2 Précautions environnementales

Éviter tout contact du produit déversé avec le sol et les voies d'eau de surface.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupération :

Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Absorber les déversements avec de la vermiculite, de l'argile à foulon ou du sable. Pelleter et placer dans un contenant à déchets non métallique pour la mise au rebut. Endiguer les grands déversements avec des sacs de terre ou de sable pour les bloquer et éviter qu'ils se répandent. Maintenir dans des contenants adaptés, correctement étiquetés et fermés pour la mise au rebut.

Décontamination/Nettoyage : Nettoyer tout contenu restant non récupérable à grande eau. Nettoyer soigneusement les surfaces contaminées.

Récupérer l'eau de nettoyage pour mise au rebut ultérieure.

Élimination :

Mettre au rebut en respectant les réglementations locales

Conseils supplémentaires : La zone de déversement peut être glissante

Produit à l'utilisation/la dilution

Pour le rinçage final, utiliser de l'eau

6.4 Référence aux autres sections

Aucune information disponible

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions pour une manipulation sûre

Mesures techniques :

N'exige pas de mesures spécifiques ou particulières

Conseils pour une manipulation et une utilisation sécurisées :

Porter un équipement de protection approprié, notamment de longs gants résistants aux produits chimiques, un masque de protection contre les éclaboussures et des chaussures de protection. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Ne pas vaporiser en direction du visage. Laver les zones infectées après la manipulation du produit. Ne pas goûter ou avaler. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Utilisez uniquement avec une ventilation adéquate. Des résidus du produit peuvent rester sur/dans les récipients vides. Toutes les précautions de manipulation du produit doivent être respectées lors de la manipulation de récipients vides et résidus. USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL ET INDUSTRIEL.

Produit à l'utilisation/la dilution

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et des vêtements. Lavez soigneusement après toute manipulation.

7.2 Conditions de stockage sécurisé, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques relatives au stockage :

N'exige pas de mesures spécifiques ou particulières

Classe de stockage (TRGS 510) : Matières non combustibles, corrosives

Conditions de stockage

Recommandées :

Le récipient doit toujours être soigneusement fermé. Tout récipient ouvert doit être correctement refermé et maintenu en position verticale pour éviter les fuites.

Produits incompatibles :

Des réactions dangereuses peuvent apparaître en cas de contact avec certains produits chimiques. Consulter la liste des matières Incompatibles, section 10 : « Matières incompatibles »

Produit à l'utilisation/la dilution

Maintenez hors de la portée des enfants. Le récipient doit toujours être soigneusement fermé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Aucune information disponible

8. Contrôles de l'exposition/protection personnelle

Remarques préliminaires :

Ces recommandations fournissent des conseils généraux pour la manipulation du produit. Sachant que les environnements de travail spécifique et pratiques de manipulation des produits sont variables, des procédures de sécurité doivent être prévues pour chaque application. Lors de l'établissement des procédures de manipulation sécurisées, ne pas oublier de nettoyer l'équipement et les systèmes de canalisation pour la maintenance et les réparations. Les déchets résultant de ces procédures doivent être manipulés conformément à la Section 13 : Dispositions relatives à la mise au rebut.

Les fabricants d'équipement offrent généralement une assistance pour choisir, utiliser et entretenir l'équipement de protection des agents

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec paramètres de contrôle sur le lieu de travail

Composants	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Non déclarable			

8.2 Contrôles d'exposition

Mesures de contrôle

Mesures d'ingénierie :

Une bonne aération générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules aériennes. Aucune protection respiratoire n'est nécessaire si une bonne aération est assurée.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire :

Dans les conditions de vaporisation, utiliser un respirateur homologué NIOSH/MSHA qui a été choisi par une personne techniquement qualifiée pour les conditions de travail spécifiques.

Protection des mains :

Porter des gants longs résistant aux produits chimiques. Respecter les instructions relatives à la perméabilité et au délai de pénétration fournies par le fabricant des gants. Prendre également en compte les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, par les risques de coupures, d'abrasion et la durée de contact. Les gants doivent être mis au rebut et remplacés s'ils présentent un signe de dégradation ou de pénétration de produit chimique.

Protection oculaire :

Porter un masque de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau et du corps :

Porter des chaussures de protection contre les produits chimiques et des vêtements imperméables. Choisir les éléments de protection du corps en fonction de la quantité et de la concentration des substances sur le lieu de travail.

Mesures d'hygiène :

L'hygiène personnelle est une mesure importante de contrôle des expositions aux produits dangereux sur le lieu de travail. Les mesures suivantes doivent être prises lorsqu'on travaille avec ou qu'on manipule ce produit :

- 1) Ne pas stocker, utiliser et/ou consommer des aliments, boissons, du tabac ou des produits cosmétiques dans les zones où ce produit est stocké.
- 2) Il faut se laver les mains et le visage soigneusement avant de manger, de boire, de fumer, avant de se farder et avant d'aller aux toilettes.
- 3) Nettoyer immédiatement la peau exposée pour éliminer les éclaboussures accidentelles ou tout contact avec le produit.

Mesures de protection :

Prévoir des postes de lavage oculaire et des douches de sécurité à proximité des lieux de travail, ainsi qu'un équipement d'urgence immédiatement accessible avec son mode d'emploi.

L'équipement de protection doit être choisi en fonction des normes applicables localement et en suivant le mode d'emploi approprié remis par le fournisseur de l'équipement de protection.

La sélection de l'équipement de protection individuelle approprié doit être basée sur l'évaluation des caractéristiques de performance de l'équipement de protection par rapport aux tâches à exécuter, aux conditions d'utilisation, à la durée d'utilisation et aux dangers potentiels, et/ou aux risques pouvant apparaître pendant l'utilisation.

Produit à l'utilisation/la dilution

Protection respiratoire :

Il n'est pas nécessaire d'utiliser un respirateur dans des conditions d'utilisation normales et selon l'usage prévu du produit

Protection des mains :

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions d'utilisation normales

Protection oculaire :

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions d'utilisation normales

Protection de la peau et du corps :

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions d'utilisation normales

Mesures d'hygiène :

L'hygiène personnelle est une mesure importante de contrôle des expositions aux produits dangereux sur le lieu de travail. Les mesures suivantes doivent être prises lorsqu'on travaille avec ou qu'on manipule ce produit :

- 1) Ne pas stocker, utiliser et/ou consommer des aliments, boissons, du tabac ou des produits cosmétiques dans les zones où ce produit est stocké
- 2) Il faut se laver les mains et le visage soigneusement avant de manger, de boire, de fumer, avant de se farder et avant d'aller aux toilettes
- 3) Nettoyer immédiatement la peau exposée pour éliminer les éclaboussures accidentelles ou tout contact avec le produit

9. Propriétés physiques et chimiques

Les propriétés physiques et chimiques indiquées représentent les propriétés typiques et ne doivent pas être considérées comme des caractéristiques du produit. Consulter le Certificat d'analyse des caractéristiques du produit ou contacter Mason Chemical Company pour obtenir des informations complémentaires.

9.1 Informations relatives aux propriétés physiques et chimiques de base

Aspect :

Solution transparente

Odeur :

Odeur caractéristique

Seuil d'odeur :

Aucune information disponible

pH :

6,5-10,5

Point de congélation :

Aucune information disponible

Point/plage de fusion :

Aucune information disponible

Point d'ébullition/Plage d'ébullition :	>100 °C
Point d'éclair :	Ne produira pas d'étincelles
Taux d'évaporation :	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Sans objet
Inflammabilité/limite d'explosion :	Aucune information disponible
Point d'auto-inflammation :	Aucune information disponible
Pression de vapeur :	Aucune information disponible
Densité de vapeur :	Aucune information disponible
Densité :	1,01 g/ml, 8,4 lb/gal (25 °C)
Solubilité :	Solubilité dans l'eau : soluble
Solubilité dans d'autres solvants :	Aucune information disponible
Coefficient de répartition : n-octanol/eau :	Aucune information disponible
Décomposition thermique :	Aucune information disponible
Viscosité :	Viscosité faible
Propriétés explosives :	Aucune information disponible
Propriétés oxydantes :	Aucune information disponible

Produit à l'utilisation/la dilution

Aspect :	Solution transparente
Odeur :	Odeur caractéristique
pH :	6-8
Point d'éclair :	Ne produira pas d'étincelles

9.2 Autres informations

Aucune information disponible

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible

10.2 Stabilité chimique

Stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible

10.5 Matières incompatibles

Surfactants anioniques

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone et d'azote

11. Informations toxicologiques

Résumé des caractéristiques du produit :

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Dangereux en cas d'ingestion. Toute ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et une diarrhée. L'ingestion peut provoquer des brûlures aux lèvres, à la cavité buccale, aux voies respiratoires supérieures, à l'œsophage, voire à l'appareil digestif. Les vapeurs et brouillards peuvent irriter la gorge et les voies respiratoires et provoquer des quintes de toux.

Aucune donnée n'est disponible sur la tératogénicité, la mutagénicité ou la toxicité reproductive de ce produit. Aucune donnée n'est disponible pour indiquer si ce produit provoque une toxicité spécifique d'organe cible suite à une exposition répétée. Aucune donnée n'est disponible pour indiquer si ce produit constitue un danger en cas d'aspiration.

Informations relatives aux voies d'exposition probables :

Contact oculaire	Corrosif. Provoque de graves lésions oculaires. Les symptômes peuvent comprendre des douleurs, une sensation de brûlure, une rougeur, un larmolement, une vision brouillée, voire une cécité.
Contact avec la peau	Corrosif. Provoque des brûlures graves. Les symptômes peuvent inclure des brûlures, cloques, rougeurs et douleurs (qui peuvent être retardées).
Ingestion	Dangereux en cas d'ingestion. Provoque des brûlures/lésions graves au niveau de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent inclure des vomissements, nausées et/ou sensations de mal-être général.
Inhalation	Peut provoquer une irritation et des effets corrosifs au niveau du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure des quintes de toux et des difficultés respiratoires.
Sensibilisation	Aucun effet connu

Produit à l'utilisation/la dilution Résumé des caractéristiques du produit :

Cause une irritation oculaire

Aucune donnée n'est disponible sur la tératogénicité, la mutagénicité ou la toxicité reproductive de ce produit. Aucune donnée n'est disponible pour indiquer si ce produit provoque une toxicité spécifique d'organe cible suite à une exposition répétée. Aucune donnée n'est disponible pour indiquer si ce produit constitue un danger en cas d'aspiration.

Informations relatives aux voies d'exposition probables :

Contact oculaire	Cause une irritation oculaire. Les symptômes peuvent inclure une irritation, un larmolement, une rougeur
Contact avec la peau	Aucun effet significatif ou danger critique connu
Ingestion	Aucun effet significatif ou danger critique connu
Inhalation	Aucun effet significatif ou danger critique connu
Sensibilisation	Aucun effet connu

11.1 Informations relatives aux effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Aiguë - Orale :	LD ₅₀ >1000 mg/kg
Aiguë - Dermique :	LD ₅₀ >2000 mg/kg
Aiguë - Inhalation :	Aucune information disponible
Toxicité aiguë (autre) :	Aucune information disponible

Corrosion/irritation de la peau

Irritation de la peau :	Corrosif. Provoque des brûlures graves
-------------------------	--

Lésion grave/irritation oculaire

Irritation oculaire :	Corrosif. Provoque de graves lésions oculaires.
-----------------------	---

Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau

Sensibilisation :	Non classé comme sensibilisant en cas de contact avec la peau
-------------------	---

Produit à l'utilisation/la dilution

Toxicité aiguë

Aiguë - Orale :	LD ₅₀ >5000 mg/kg
Aiguë - Dermique :	LD ₅₀ >2000 mg/kg
Aiguë - Inhalation :	Aucune information disponible
Toxicité aiguë (autre) :	Aucune information disponible

Corrosion/irritation de la peau

Irritation de la peau :	Aucun effet significatif ou danger critique connu
-------------------------	---

Lésion grave/irritation oculaire

Irritation oculaire :	Cause une irritation oculaire
-----------------------	-------------------------------

Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau

Sensibilisation :	Non classé comme sensibilisant en cas de contact avec la peau
-------------------	---

Mutagenicité

Génotoxicité in vitro :	Aucune information disponible
Génotoxicité in vivo :	Aucune information disponible

Carcinogénicité

Carcinogénicité :	Ce produit ne contient pas d'ingrédient désigné comme carcinogène humain probable ou suspecté par le CIRC et l'ACGIH.
-------------------	---

Toxicité pour la reproduction et le développement

Toxicité pour la reproduction/fertilité :	Aucune information disponible
Toxicité relative au développement/tératogénicité :	Aucune information disponible

Toxicité spécifique d'organe cible (STOT)

STOT-exposition unique :	Aucune information disponible
STOT-expositions répétées :	Aucune information disponible

Toxicité en cas d'aspiration

Toxicité en cas d'aspiration :	Aucune information disponible
--------------------------------	-------------------------------

Autres dangers

Aucune information disponible

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique :	Toxique pour la vie aquatique
----------------------	-------------------------------

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation :	Aucune information disponible
------------------	-------------------------------

12.3 Potentiel bioaccumulatif

Coefficient de répartition : n-octanol/eau :	Aucune bioaccumulation n'est prévue (log Pow≤4)
Facteur de bioconcentration (BCF) :	Aucune information disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Répartition connue dans les compartiments environnementaux :	Aucune information disponible
--	-------------------------------

12.5 Résultats de tests PBT et vPvB

Aucune information disponible

12.6 Autres effets indésirables

Évaluation environnementale :	Aucun autre effet indésirable (par ex. appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation d'ozone photochimique, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement climatique) n'est anticipé suite à l'utilisation de ce produit.
-------------------------------	---

13. Dispositions relatives à la mise au rebut**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

MISE AU REBUT DES PESTICIDES :

Les déchets de pesticides sont très dangereux. L'élimination inadéquate des excédents de pesticides de mélanges de pulvérisation ou de liquide de rinçage constitue une infraction à la loi fédérale. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés conformément aux instructions figurant sur l'étiquette, contacter l'Agence d'état de contrôle des pesticides ou de l'environnement, ou le représentant chargé des déchets dangereux au bureau de l'EPA le plus proche pour obtenir des conseils.

Mise au rebut du produit :

Respecter toutes les lois applicables au niveau fédéral, national et local

Emballage :

Retirer tous les résidus lorsqu'il est vidé

Produit à l'utilisation/la dilution**Méthodes de traitement des déchets**

MISE AU REBUT DES PESTICIDES :

Les déchets de pesticides sont très dangereux. L'élimination inadéquate des excédents de pesticides de mélanges de pulvérisation ou de liquide de rinçage constitue une infraction à la loi fédérale. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés conformément aux instructions figurant sur l'étiquette, contacter l'Agence d'état de contrôle des pesticides ou de l'environnement, ou le représentant chargé des déchets dangereux au bureau de l'EPA le plus proche pour obtenir des conseils.

Mise au rebut du produit :

Le produit dilué peut s'écouler dans les égouts

Emballage :

Jeter le contenant vide à la poubelle ou l'envoyer au recyclage

14. Informations relatives au transport

Classification de risque DOT :

Numéro UN : 1903

Nom d'expédition approprié UN : DÉSINFECTANTS, LIQUIDES, CORROSIFS, N.O.S. (COMPOSÉ D'AMMONIUM QUATERNAIRE)

Classe(s) de danger pour le transport : 8

Groupe d'emballages (le cas échéant) : II

Produit à l'utilisation/la dilution

Classification de risque DOT :

Sans objet

15. Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementation/législation sur la sécurité, la santé et l'environnement spécifiques à la substance ou au mélange**

Statut d'enregistrement :

Sans objet

Norme de communication de risque OSHA (26 CFR 1910.1200) :

Dangereux

CERCLA (RQ)

Ingrédient(s)	N° CAS	Poids	CERCLA RQ	Section 302 TPQ
Non inscrit				

Substances très dangereuses des sections 302/304 de l'EPCRA de SARA

Ingrédient(s)	N° CAS	Poids	RQ	TPQ
Non inscrit				

Catégories de dangers des sections 311/312 de SARA

Incendie	Réactif	Risque aigu pour la santé	Risque chronique pour la santé
Non	Non	Oui	Non

Substances toxiques de la section 313 de SARA Les composants suivants sont soumis à la section 313 applicable aux obligations de déclaration de SARA

Ingrédient(s)	N° CAS	Poids
Non inscrit		

CAA (311) Composés organiques volatils

Ingrédient(s)	N° CAS	Poids
Non inscrit		

15.2 Autres réglementations

Aucune information disponible

16. Autres informations

Classification NFPA		Classification HMIS	
Santé	3 élevée	Santé	3 élevée
Inflammabilité	0 insignifiante	Inflammabilité	0 insignifiante
Instabilité ou réactivité	0 insignifiante	Réactivité	0 insignifiante
		EPI HMIS	B
		B=Masques de protection, Gants	

Produit à l'utilisation/la dilution

Classification NFPA		Classification HMIS	
Santé	1 légère	Santé	1 légère
Inflammabilité	0 insignifiante	Inflammabilité	0 insignifiante
Instabilité ou réactivité	0 insignifiante	Réactivité	0 insignifiante
		EPI HMIS	

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	
ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)	NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health (Institut national de la sécurité et de la santé sur le lieu de travail)
HMIS : Hazardous Materials Identification System (Système d'identification des matières dangereuses)	NTP : National Toxicology Program (Programme de toxicologie national)
IARC : International agency for Research on Cancer (Centre international de recherche sur le cancer)	OSHA : Occupational Safety and Health Administration (Administration de la santé et de la sécurité au travail)
NFPA : National Fire Protection Association (Association nationale de protection contre les incendies)	

Non-responsabilité :

Le présent document a été créé à des fins de référence uniquement. Sur la base de la formulation basique acceptée par l'EPA américaine.

Les informations figurant dans la présente Fiche de données de sécurité sont correctes à notre connaissance, selon nos informations et nos convictions à la date de leur publication. Les informations fournies sont données uniquement à titre de conseils concernant la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, du traitement, du stockage, du transport, de l'élimination et des déversements et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Ces informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ledit matériau s'il est utilisé en combinaison avec tout autre produit ou dans tout processus, sauf si cela est précisé dans le texte.